

Compte-rendu conseil municipal du 26 septembre 2014

Absents : Bernadette El Asri (pouvoir à Pierre Pontvianne)

Sylvain Levet (pouvoir à Alain Limousin)

Secrétaires : Pierre Crépinge, Mireille Lainez

Approbation du compte-rendu de la séance du 29/08/2014.

PLU

Compte-rendu de la réunion de travail interne du 11/09/2014 : lors de cette réunion a été lu le compte-rendu du bureau d'étude afin de réfléchir aux orientations que la commune souhaite privilégier dans le PADD. Une recherche sur les logements vacants a commencée : il faut différencier les logements en attente de location de ceux qui nécessitent des travaux.

La prochaine réunion aura lieu le 15/10/2014 avec le bureau d'étude.

Commerces

Mr le Maire a appelé le conseil général afin de connaître les différentes aides possibles pour l'aménagement de la maison Boyer. Le COCA se terminant en juin 2014, un nouveau projet ne peut être déposé avant juin 2015, sachant que les communes qui n'ont pas encore signé sont prioritaires il faut donc rechercher d'autres partenaires.

La Chambre de Commerce et d'Industrie a été contactée : Mr le Maire les a rencontrés le 25/09/2014. Il n'y a pas d'aide pour l'aide à la rénovation de locaux commerciaux, seulement pour l'agencement (25 000€).

Des renseignements seront pris auprès de la Région.

Mr le Maire s'est également renseigné sur la possibilité de prendre une délibération pour le droit de préemption sur les fonds de commerce : il faut définir un périmètre. La CCI se propose d'assurer l'étude qui annexerait la délibération pour une somme de 624€ TTC. Le conseil ne retient pas cette proposition et motivera lui-même cette délibération.

Communauté de communes

- Compte-rendu commission culture : . renouvellement de la convention avec « Anca théâtre »

.projet de réalisation d'un document encadrant les subventions accordées aux associations (100 000€ par an est distribué)

. pas d'appel à projet pour la saison culturelle cette année

.discussion sur les attributions de la taxe de séjour (sur 10 000€ par an, 30% vont à Forez Tourisme, le reste est utilisé pour la communication des gites).

. La commission propose de renouveler le festival Baroque en Forez.

- Compte-rendu de la commission enfance jeunesse : l'ADMR a été choisie pour la gestion de la micro-crèche de Soleymieux. (ouverture prévue en septembre 2015). La fréquentation des centre de loisirs est en baisse, surtout sur St Maurice cet été. La fête du jeu est programmée le 31/05/2015, le lieu est à définir.

- Compte-rendu commission technique : des problèmes de fonctionnement avec les employés sont à régler.

Personnel

- Renouvellement du contrat de Dominique Duret.

Finances communales

- Le conseil donne son accord au percepteur pour l'admission des états en non-valeur (effacement de la dette).

Travaux en cours

- Salle E.R.A. : un peu de retard a été pris. Un avenant a été pris pour renforcer les fondations. Le carrelage pourra être conservé, 3 rangées seulement seront à couper. Un arrêté pour limiter la vitesse à 30km/h sur la route devant la salle sera pris.
- Voirie communale : l'entreprise COLAS a refait les routes prévues avec la technique d'enrobé coulé à froid : chemin de Gromelet, chemin de la Madone , le hameau de Fils. Les chemins prévus dans les hameaux du Chantet et de Fourneau ont été terminés (bicouche).
- L'entreprise Gauchet a terminé la réfection des chemins ruraux avec la niveleuse : les étables-Soulacroux/La Gravoux-L'Etrat/ Les étables-Le Crozet/ Nurols-Reiriecq/ Fils-Sommeriecq/Fils-Uliecq /le stade- chemin de Sommeriecq (plat des granges) / Triols-voie ferrée (vers Fils)
- Le projet de voirie 2015 est à finaliser afin de demander les subventions.
- Les devis pour la réfection du carrefour de la croix neuve et du parking de l'école se montent respectivement à 56 000€ pour le premier et 37 000€ (33 000 ?) pour le second. L'enveloppe de subvention voirie « amendes de police » étant épuisée pour 2014 les projets seront à déposer pour 2015, le conseil donne la priorité au projet du parking.
- L'entreprise Signature a envoyé le devis pour les différents panneaux suivants : panneau informations municipales devant la mairie (1,30m x 1,90m) /panneau informations associations /panneau informations syndicat des eaux/ plaque « square du souvenir » / panneaux indicateurs des commerces + école, mairie, église /2 panneaux indicateurs de hameaux/ panneau indicateur« dolmen »/ panneau « ZAC de la Chana » / panneaux indicateurs des artisans de la ZAC. Le montant s'élève à 12 055€ avec la pose. Un autre devis a été demandé à l'entreprise DEJEAN Geoffrey de Montbrison. Le conseil donne son accord à la commission pour travailler sur les devis.
- Vol au local technique : l'assurance a remboursé 10 290,02€ à la commune. Du matériel a été remplacé. Pierre Baudet sécurise le local et l'alarme a été mise en route.
- Sinistre au vestiaire du terrain de foot : la porte a été forcée mais rien n'a été volé.
- Le devis pour les étagères de la mairie et des archives se monte à 2170€. Le conseil valide les 300€ pour la mairie et se renseigne d'avantage pour les archives.
- Vente du dernier terrain à la Chana : 25 146,25€ HT et TVA de 5 029,25€. Le budget de la Chana va pouvoir être cloturé.

Questions diverses

- Compte-rendu de la réunion du CCAS : le repas des Anciens est reporté puisqu'il ne peut se faire dans la salle ERA. Une lettre d'information sera envoyée à toutes les personnes de + de 65 ans. Un colis sera offert à toutes les personnes de plus de 75 ans : 95 personnes concernées sur la commune.
- Compte-rendu de la réunion ADTHF: pas de marche « l'aventure du rail » en 2015, le budget étant déficitaire. Une fête de la randonnée est prévue en 2016. Le circuit des babets est mal indiqué, il faudra repérer les besoins d'affichage sur notre commune. Un cours d'art floral est organisé sur St Jean Soleymieux. Une veillée patrimoine est programmée les 24 et 25/04 à Apinac.
- DIA PHILIDET/TIRARD : la commune ne préempte pas.
- Convention partenariat ERDF/commune : le conseil donne son accord pour la gestion par le maire en cas de crise (coupure d'électricité en cas de tempête...).
- Lecture est faite de la pétition au Conseil Général pour l'aménagement d'un arrêt de car à la Madone : le conseil soutient cette pétition.
- Lecture est faite de la pétition du collectif des habitants « les côtes » de Sommeriecq pour le ramassage des ordures ménagères : cette pétition sera transmise à la communauté de communes qui en a la compétence.

Prochain conseil vendredi 31 octobre 2014.